

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### TURGOT OBLIG COURT TERME

#### OPCVM soumis au droit français géré par TURGOT ASSET MANAGEMENT

**Nom de l'initiateur :** TURGOT ASSET MANAGEMENT

**Code ISIN :** FR001400C4Q9

**Site internet :** <https://www.turgot-capital.fr/turgot-am>

**Devise du produit :** Euro

**Contact :** Appelez le + 33 1 75 43 60 50 pour de plus amples informations

**Autorité compétente :** L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de TURGOT ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. TURGOT ASSET MANAGEMENT est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-08000055.

**Date de production du document d'information clés :** 10/01/2024

## Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** (ici, « l'OPCVM » ou "le FCP" ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.

**Classification AMF :** Obligations et autres titres de créances internationaux.

**Durée :** L'OPC a été créé le 30/12/2022 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

**Durée de placement recommandée :** 3 ans.

**Objectifs :** L'objectif du Fonds est d'offrir une performance positive nette de frais, sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille obligataire court terme.

La gestion du fonds TURGOT OBLIG COURT TERME repose sur une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille obligataire court terme.

Elle est réalisée à l'aide d'une stratégie de gestion qui combine :

- une approche de type « top down » où l'analyse macroéconomique et de l'environnement économique détermine la stratégie d'exposition au risque de taux ;

- une approche de type « Bottom up » avec une sélection rigoureuse des émetteurs et des obligations à partir de l'analyse de leurs caractéristiques financières.

Le fonds sera principalement constitué de titres obligataires émis par des sociétés des secteurs privé et public, sur les marchés internationaux et pour, au minimum 50% de son actif net, en titres Investment Grade ou de notation jugée équivalente par la société de gestion.

Le fonds pourra investir le solde en titres obligataires de notation inférieure à BBB- (ou de notation jugée équivalente par la société de gestion) appartenant à la catégorie spéculative High Yield ou non notés découlant de l'analyse du gérant. Le fonds pourra également investir jusqu'à 25% maximum de son actif net en obligations convertibles ou assimilées. Le FCP peut investir jusqu'à 100% de ses actifs nets dans des titres obligataires émis par des émetteurs des pays européens, et jusqu'à 45% de ses actifs nets en titres émis par des émetteurs de pays en dehors de l'Union Européenne, dont 20% de pays émergents. Le fonds pourra également investir dans des titres de créance et Instruments du marché monétaire (de 90% à 110% de l'actif net via des titres vifs et/ou des OPCVM/FIA).

Le portefeuille aura une sensibilité au mouvement des taux des obligations dans lesquelles il investira. Ces obligations auront cependant

une échéance finie. Cette sensibilité sera gérée dynamiquement en fonction des anticipations du gérant et sera globalement comprise entre -1 et 4. Le FCP est exposé au risque de change sur toutes les devises étrangères pour 45% de son actif net.

Le recours à des titres intégrant des dérivés, sera justifié notamment par la volonté du gérant d'optimiser la couverture ou, le cas échéant, la dynamisation du portefeuille en réduisant le coût lié à l'utilisation de ces instruments financiers afin d'atteindre l'objectif de gestion.

**Indicateur de référence :** €STR capitalisé +75bp.

**Affectation des revenus :** Le FCP capitalise ses revenus.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :**

Les investisseurs peuvent souscrire ou obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK. Les demandes sont centralisées le jour de valorisation (avant 11 heures) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative (J) calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1.

**Fréquence de valorisation :** La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

**Investisseurs de détail visés :** Le FCP est ouvert à tout souscripteur. Il est également destiné à servir de support de contrats d'assurance vie en unités de compte de compagnies d'assurance.

Le FCP s'adresse à des investisseurs qui recherchent une valorisation de leur épargne à court terme en investissant sur des obligations libellées en euro.

Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficiaire, directement ou indirectement, à une personne résidente aux Etats Unis ou ayant la qualité de citoyens américains (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

**Dépositaire :** CACEIS BANK SA

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet <https://www.turgot-capital.fr/turgot-am> ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : TURGOT ASSET MANAGEMENT - 6, rue Paul Baudry - 75008 - Paris

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risque de crédit :** Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

**Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés de manière discrétionnaire peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

### Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>9 840 €</b>	<b>9 730 €</b>
	Rendement annuel moyen	-1.60%	-0.91%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 020 €</b>	<b>10 060 €</b>
	Rendement annuel moyen	0.20%	0.20%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 040 €</b>	<b>10 110 €</b>
	Rendement annuel moyen	0.40%	0.37%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 280 €</b>	<b>10 380 €</b>
	Rendement annuel moyen	2.80%	1.25%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre juillet 2019 et juillet 2022, intermédiaire entre octobre 2016 et octobre 2019 et favorable entre décembre 2020 et décembre 2023.

## Que se passe-t-il si TURGOT ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du produit sont conservés par le dépositaire de votre produit, CACEIS BANK SA. Les fonds de l'investisseur ou les revenus de l'OPC sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC dans les livres d'un établissement bancaire tiers (le dépositaire du Fonds). Par conséquent, le défaut de TURGOT ASSET MANAGEMENT n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC. L'OPC ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>121 €</b>	<b>372 €</b>
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	1.21%	1.22% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.58% avant déduction des coûts et de 0.37% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.60% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	60 Euro
Coûts de transaction	0.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	13 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% de la surperformance positive au-delà de celle de l'indicateur de référence €STR capitalisé + 75 bp. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	48 Euro

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.

Les parts de cet OPC sont des supports de placement à court / moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant le fonds ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce fonds ou qui le vend peut-être adressée au siège social de TURGOT ASSET MANAGEMENT - 6, rue Paul Baudry - 75008 - Paris.

Tél : 01.75.43.60.50

E-Mail : contact@turgot-am.fr

## Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.turgot-capital.fr/turgot-am>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

La Société de Gestion a catégorisé le Fonds comme relevant de l'article 8 du Règlement SFDR.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.turgot-capital.fr/turgot-am>